

**DÉLIBÉRATION
DU CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE DU 19 JUIN 2025 A 18H00**

Nb de membres en exercice : 33
Quorum : 17

PRÉSENTS : Monsieur FABRE, Monsieur GUEUR, Madame SONNERY, Monsieur de BOISSIEU, Madame FALCON, Monsieur FORTIN, Madame PETIT, Monsieur BLANC, Madame PARIS, Monsieur DEROUBAIX, Monsieur RIGAUD, Madame COULET, Monsieur RICHER, Madame BRISSEZ, Monsieur BECQUART, Monsieur CHRISTIN, Monsieur GUERRY, Madame MEYZONNY, Monsieur ABBES, Monsieur LAFAYOLLE de la BRUYERE.

EXCUSÉS AYANT DONNÉS PROCURATION :

Madame GRIMAL (à Monsieur FABRE)
Monsieur BOURDIN (à Madame PETIT)
Monsieur GRANJU (à Monsieur DEROUBAIX)
Madame ARMAND (à Monsieur GUEUR)
Monsieur DI PERNA (à Monsieur BECQUART)
Madame SEYTIER (à Madame FALCON)
Madame QUELIN (à Monsieur CHRISTIN)

ABSENTS :

Monsieur KARTAL, Madame PONCET, Madame ARBORE, Monsieur RIBIERE, Madame ARENA, Monsieur LARBI.

Le quorum est atteint.

Monsieur Jacques BECQUART est désigné secrétaire de séance.

**2025.04.17 OPÉRATIONS FONCIÈRES ET IMMOBILIÈRES : BILAN DES
ACQUISITIONS ET CESSIONS DE L'ANNEE 2024**

(Rapporteur : Christian de BOISSIEU)
Nomenclature : 7.1 Décision budgétaires

L'article L. 2241-1 du Code Général des Collectivités Territoriales dispose que le bilan des acquisitions et cessions opérées par les communes est soumis à délibération et annexé au compte administratif.

Ce bilan annuel des acquisitions/cessions a donc pour objet de donner un état de la réalité physique des opérations foncières réalisées au cours d'une année. Il est accompagné de tableaux récapitulatifs détaillés joints en annexe qui précisent les sommes ordonnancées (et non pas un état des actes signés sur l'année 2024) par la Ville du 01/01/2024 au 31/12/2024.

Accusé de réception en préfecture
001-210100046-20250619-DEL_2025_04_17-DE
Date de télétransmission : 24/06/2025
Date de réception préfecture : 24/06/2025

ETAT DES ACQUISITIONS

Pour l'exercice 2024, les dépenses engagées représentent un montant total de **470 719,41 €**.

Adresse du bien	Références cadastrales et superficie	Nature du bien	Montant
En Ruaz - Route du Maquis	BC 749 pour 102 m²	Voirie - Intégration dans le domaine public	1 € symbolique (valeur réelle 7140 €)
En Ruaz - Route du Maquis	BC 751 pour 15 m²	Voirie - Intégration dans le domaine public	1 € symbolique (valeur réelle 1080 €)
Sous Pré Labé	AT 1178 pour 131 m²	Voirie - Elargissement de la rue du Carré Rochet	10 906,84 €
Derrière les Granges	AT 1155 pour 19 m²	Voirie - Intégration dans le domaine public	1 € symbolique (valeur réelle 1330 €)
Les Seillères	AS 61, 62 et 66 pour 2948 m²	Terrains pour projet agricole	7 369,98 €
Sous la Chaume	AT 1061, 1064, 1066 et 1068 pour 221 m²	Voirie - Rétrocession de voie de l'opération "Le Domaine de la Chaume"	1 € symbolique (valeur réelle 3000 €)
Jean de Paris	AH 713 pour 580 m²	Frais de notaire CGDM	1 865,49 €
Les Plattes	BD 371 pour 89 m²	Terrain - projet ACV	21 155,90 €
Au Mollard	C 824 pour 404 m²	Voirie - alternats route des Allymes	80,80 €
8 place Robert Marceau	BD 168 - lot 3 - 117 m²	Lieu de culte	34 076,62 €
8 place Robert Marceau	BD 168 - lots 1, 2, 4, 6, 8, 9 et 10 - 117 m²	Cellule commerciale et habitations	166 588,47 €
8 place Robert Marceau	BD 168 - lot 7 - 117 m²	Habitation	34 156,46 €
Adresse du bien	Références cadastrales et superficie	Nature du bien	Montant
8 place Robert Marceau	BD 168 - lot 5 - 117 m²	Habitation	34 153,67 €
9 rue Amédée Bonnet	BD 169 pour 39 m²	Immeuble avec commerce au rdc et habitations à l'étage	71 012,91 €
2 Place Robert Marceau	BD 183 pour 45 m²	Immeuble d'habitations	17 504,02 €
5 Place Robert Marceau / 7 rue Amédée Bonnet	BD 175 pour 60 m²	Immeuble avec commerce et habitation	24 755,35 €
3 Place Robert Marceau	BD 184 pour 41 m²	Immeuble d'habitations	47 088,90 €

ETAT DES CESSIONS 2024

Pour l'exercice 2024, les recettes encaissées représentent un montant total de **954 040 euros**.

Adresse du bien	Références cadastrales et superficie	Nature du bien	Montant
Sous la Chaume / Sous Pré Labé	AT 658, 1172, 816, 820, 1170 pour 3681 m ²	Terrain nu	630 000 €
Pré Brondel	AV 941 pour 470 m ²	Terrain nu	1 410 €
Pré Brondel	AV 942 pour 1156 m ²	Terrain nu	3 468 €
Sur Nantet	AV 946, 947 pour 121 m ²	Terrain nu	3 630 €
Rue du Trémollard	AW 1515 pour 36 m ²	Terrain nu	1 800 €
Sur Nantet	AV 952, 955 pour 173 m ²	Terrain nu	5 190 €
Sur Nantet	AV 951, 954 pour 140 m ²	Terrain nu	4 200 €
Sur Nantet	AV 949 pour 145 m ²	Terrain nu	4 350 €
Sur Nantet	AV 950 pour 141 m ²	Terrain nu	4 230 €
Derrière les Granges	AT 1156 pour 2030 m ²	Terrain nu	253 750 €
Jean de Paris - Rue des Mouettes	AH 734 à 742 pour 339 m ²	Terrain nu	36 612 €
Licence IV		Licence IV	5 400 €

Vu les dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L. 2241- 1 ;

Vu le bilan des acquisitions et cessions immobilières réalisées pour l'année 2024,

CONSIDÉRANT qu'il importe, conformément aux dispositions susvisées, de délibérer sur le bilan annuel de l'action foncière ainsi que sur les tableaux des acquisitions et cessions foncières.

La Commission Municipale **Finances** lors de sa séance en date du **16 juin 2025** a émis un avis favorable.

Le Conseil Municipal après avoir entendu l'exposé qui précède et après en avoir délibéré, à l'unanimité, DÉCIDE :

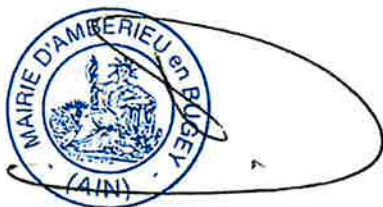
- 1. DE PRENDRE ACTE** du bilan des acquisitions et cessions immobilières réalisées pour l'année 2024 annexé au compte administratif 2024.

Fait et adopté en séance les jour, mois et an susdits.

Pour copie conforme

Certifiée exécutoire compte tenu de la publication le **24 JUIN 2025**

Daniel FABRE
Maire d'Ambérieu-en-Bugey



Jacques BECQUART
Secrétaire de séance



Accusé de réception en préfecture
001-210100046-20250619-DEL 2025_04_17-DE
Date de télétransmission : 24/06/2025
Date de réception préfecture : 24/06/2025 3